

## Construction de chambres de vannes à l'intersection des rues Clark et Prieur

### Début des travaux dans la semaine du 5 octobre 2020

La Ville de Montréal entreprendra des travaux de construction de deux chambres de vannes sur le réseau d'eau principal, à l'intersection des rues Clark et Prieur. Les travaux nécessiteront la fermeture à la circulation automobile de la rue Prieur, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Urbain, ainsi que de la rue Clark, en les rues Leslie-Gault et Prieur. Débutant dans la semaine du 5 octobre 2020, les travaux s'échelonnent jusqu'en décembre 2020.

### Nature des travaux

Afin d'ajouter ces chambres de vannes, il sera nécessaire d'excaver une portion de la rue Prieur. Une chambre de vannes est un endroit où sont rassemblées les vannes, ces dispositifs destinés à contrôler le débit d'eau circulant dans les conduites. La création de ces deux points d'accès sera très utile lorsque viendra le temps d'isoler un secteur du réseau d'aqueduc afin d'effectuer des réparations, de la surveillance, du contrôle ou de l'entretien.

### Circulation automobile

La rue Prieur sera fermée à la circulation automobile, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Urbain, ainsi que la rue Clark, entre les rues Leslie-Gault et Prieur. **Seule la circulation locale sera permise.** Des chemins de détour seront mis en place, accompagnés d'une signalisation appropriée. Des signaleurs veilleront également à assurer la fluidité et la sécurité de la circulation.

### Piste cyclable de la rue Prieur

Les usagers de la piste devront descendre de leur vélo et poursuivre leur route à pied entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Urbain.

### Horaire de travail

Du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h.

Exceptionnellement durant la fin de semaine, de 8 h à 19 h.

Il est possible que, selon la nature des interventions et des travaux à réaliser, les plages horaires de travail soient périodiquement étendues.

### Impacts des travaux

- **Interruption de l'alimentation en eau** – Des interruptions temporaires de l'alimentation en eau pourraient être requises durant les travaux. Les citoyens touchés seront prévenus 48 heures d'avance.
- **Stationnement** – Le stationnement sera interdit dans la zone des travaux.
- **Piétons** – Les piétons pourront circuler en toute sécurité sur le trottoir. Des signaleurs veilleront également à assurer leur sécurité.
- **STM** – L'arrêt des circuits d'autobus qui desservent le secteur pourrait être déplacé ou annulé. Veuillez communiquer au 514 786-4636 pour en savoir plus ou consulter [stm.info](http://stm.info)
- **Bruit** – Les travaux pourraient être susceptibles de générer du bruit et des vibrations.
- **Collectes des ordures et des matières recyclables** – Les horaires des collectes sont maintenus pendant les travaux. Identifiez vos bacs et poubelles afin de permettre leur retour devant votre bâtiment.

Les citoyens recevront des communications subséquentes pour les informer de l'évolution des travaux.

Dans le cadre de ces travaux, il se pourrait qu'un travailleur ait à entrer à l'intérieur de votre bâtiment. Lors de cette intervention, des précautions supplémentaires seront déployées, telles que recommandées par les autorités de santé publique du Québec. Le travailleur s'assurera d'appliquer les mesures d'hygiène et de distanciation physique et d'utiliser le matériel recommandé par la Santé publique. Si un occupant de votre bâtiment est infecté par la COVID-19 ou qu'il présente des symptômes, vous devez communiquer avec nous le plus rapidement possible afin de reporter l'intervention. Lors de la visite, vous devrez répondre à un questionnaire sur votre état de santé.

La reprise des chantiers s'inscrit dans le cadre du plan de réouverture de différents secteurs économiques élaboré par le gouvernement du Québec et est déployée dans le respect des conditions de prévention recommandées par les autorités de santé publique du Québec.

# INFO-TRAVAUX

Montréal 

## Renseignements



514 872-3777 DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 À 20 H 30 OU LE SAMEDI ET DIMANCHE DE 9 H À 17 H



EN DEHORS DE CES HEURES, VEUILLEZ COMPOSER LE 311 POUR UNE SITUATION NÉCESSITANT UNE INTERVENTION RAPIDE ET PRIORITAIRE



[info-travaux@ville.montreal.qc.ca](mailto:info-travaux@ville.montreal.qc.ca)



[www.ville.montreal.qc.ca/chantiers](http://www.ville.montreal.qc.ca/chantiers) > section « Grands chantiers »

## Localisation des travaux

